Activité N°1 : Qu'est ce qu'un logement confortable pour vous ?

Article 1 : Source Le parisien, publié le 01/02/2013

Cinq millions de Français au moins sont «fragilisés» par la crise du logement en France. C'est l'un des chiffres marquants donné ce vendredi par la Fondation Abbé-Pierre dans son 18e rapport sur la question.

Pour la Fondation, la situation continue de s'aggraver, malgré des mesures prises par le gouvernement Ayrault. La crise économique de 2008-2009 continue de produire «des effets particulièrement inquiétants», en particulier pour les plus modestes.

Impayés en hausse, records d'expulsions et de bénéficiaires d'aides au logement

D'après le rapport, 685 000 personnes sont dépourvues de logement personnel (dont 133 000 sans domicile fixe), 3,6 millions sont «non ou mal logées» et plus de 5 millions sont donc dans une situation de fragilité.

Les indicateurs d'une dégradation de la situation se multiplient : le nombre de loyers impayés est en augmentation, jamais autant de personnes n'ont été expulsées (113 000 en 2011) et jamais autant de personnes (6 millions) n'ont bénéficié d'une aide au logement. Les foyers doivent faire face à «toujours plus de renoncements, avec une gymnastique budgétaire qui ne tient plus», souligne Christophe Robert, délégué général adjoint de la Fondation.

Explosion du nombre de familles monoparentales

La Fondation souligne également que le nombre d'appels au 115 est en hausse, y compris dans des zones rurales jusque-là épargnées. Elle souligne aussi que les logements inconfortables ou surpeuplés ne sont pas l'apanage de grandes villes chères comme Paris, mais aussi des grandes villes à prix bas avec 4 foyers sur 10 concernés.

Enfin, l'explosion du nombre de familles monoparentales (1,7 millions de foyers dans ce cas) est mal gérée par les politiques publiques. La Fondation cite l'exemple de Perrine, 30 ans, qui vit dans un logement social avec ses trois enfants en garde alternée. Dans le calcul des aides au logement, ses enfants sont pris en compte pour son ex-conjoint et elle ne reçoit que 72€. Impossible pour elle de garder son 4 pièces à 770€ pour un salaire de 1138€.

La Fondation salue toutefois l'encadrement des loyers à la relocation, le passage de 20 à 25% de logements sociaux par commune , ainsi que la cession de terrains publics pour en construire. Elle réclame une vraie «cohérence» de la politique du logement, pour que les plus modestes ne se retrouvent pas à la rue, contraints alors de faire appel à l'hébergement d'urgence, déjà totalement engorgé.

Photo N°1 : Logement insalubre

Figure 1 – Répartition du parc de logements selon la catégorie

Figure 1 – Répartition du parc de logements selon la catégorie - Lecture : en 2021, la France hors Mayotte compte 30 434 milliers de résidences principales. Ces dernières représentent 81,8 % de son parc et ont augmenté de 1,1 % en moyenne par an depuis 1982.

	1982		2021		Évolution annuelle moyenne (en %)
	Nombre de logements (en milliers)	Répartition (en %)	Nombre de logements (en milliers)	Répartition (en %)	
France hors Mayotte	**24 023**	**100,0**	**37 196**	**100,0**	**1,1**
Résidences principales	19 849	82,6	30 434	81,8	1,1
Résidences secondaires ou logements occasionnels	2 279	9,5	3 678	9,9	1,2
Logements vacants	1 895	7,9	3 085	8,3	1,3
France métropolitaine	**23 652**	**100,0**	**36 247**	**100,0**	**1,1**
Résidences principales	19 542	82,6	29 660	81,8	1,1
Résidences secondaires ou logements occasionnels	2 260	9,6	3 620	10,0	1,2
Logements vacants	1 850	7,8	2 968	8,2	1,2
DOM hors Mayotte	**371**	**100,0**	**949**	**100,0**	**2,4**
Résidences principales	308	82,9	774	81,6	2,4
Résidences secondaires ou logements occasionnels	19	5,0	58	6,1	3,0
Logements vacants	45	12,1	117	12,3	2,5

- *Sources : Insee ; ministère de la Transition écologique et solidaire, Service de la donnée et des études statistiques (SDES) ; estimations annuelles du parc de logements au 1er janvier 2021.*

Article N°2 : La ville du Havre et ses conteneurs.

Situés dans les quartiers sud du Havre, à proximité d'un campus universitaire, ces conteneurs, d'une surface habitable unitaire de 27 m2, seront donc empilés sur trois ou cinq niveaux pour former des immeubles. Ils accueilleront leurs premiers locataires à la rentrée universitaire de 2009.

La ville du Havre offre le terrain

Le coût de la centaine de ces conteneurs aménagés est estimé à 3,5 millions d'euros, dont un million apporté par l'Etat, dans le cadre du plan de relance. Ce projet mobilise donc la ville, qui offre le terrain, et le Centre national des oeuvres universitaires et scolaires et son réseau régional (CROUS), qui seront maître d'ouvrage.

300 euros charges comprises

Ces logements d'un nouveau genre, seront équipés de parquet, salle de bains, kitchenette, chauffage, fenêtres, balcons et panneaux solaires. Tout cela pour un loyer de 300 euros, comprenant l'électricité, l'eau et le wi-fi.

« Une solution rapide, peu onéreuse et plus confortable » selon l'UNI

Au Havre, l'UNI, l'organisation étudiante de droite a accueilli très favorablement cette initiative. Elle invite d'ailleurs « l'ensemble des acteurs du logement étudiant à faire preuve d'innovation. Le logement en conteneur n'est pas la solution à tous les problèmes de logement, commente cette organisation, mais il apporte une nouvelle solution rapide, peu onéreuse et beaucoup plus confortable que les solutions proposées en France jusqu'à aujourd'hui ». Ce projet pourrait être ensuite généralisé à d'autres villes en manque de logements étudiants. *Crédit photo : ville du Havre*

Séverine Tavennec | *Publié le 27.02.2009 à 14H28*